

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2022

Étaient Présents : MM. VAN GOETHEM H, LIEVIN, PEUVOT, BOONE, FERNANDES, HAREN, GRISON, BARBIER, DEBUIRE.

Monsieur VAN GOETHEM Eric donne pouvoir à Madame HAREN Nathalie.

Monsieur BEAUGER donne pouvoir à Monsieur VAN GOETHEM Hubert

Absents excusés : Monsieur DECAUX, Monsieur LE LAGADEC

Absents : Monsieur HOLLINGUE, Monsieur GALLAND.

Monsieur VAN GOETHEM Hubert soumet le compte rendu de la précédente séance au conseil municipal qui appelle les commentaires suivants :

Monsieur FERNANDES propose d'ajouter en annexe de la présentation du projet éolien, le schéma d'implantation proposé par NOUVERGIES. Il demande également d'ajouter que le projet à 5 éoliennes impacte de manière significative le paysage et la vue des habitants de la rue Germaine Denancy et de la rue du Temple.

A propos du vote fait pour le choix de 4 ou 5 éoliennes il souhaite que soit précisé pourquoi certains membres du conseil ne souhaitent pas prendre part au vote et dire que ce vote a été fait à bulletin secret. Monsieur VAN GOETHEM Hubert déclare qu'il n'a pas pris part à ce vote à bulletin secret pouvant être éventuellement concerné par l'implantation d'une éolienne, que Monsieur BEAUGER et Madame LIEVIN ayant des liens familiaux avec lui ont pris la même décision. Monsieur VAN GOETHEM Eric a lui aussi pris cette décision pour les mêmes raisons.

Monsieur FERNANDES rajoute qu'à ce jour le conseil n'a pas connaissance des noms des différents propriétaires qui bénéficieraient de l'installation de l'implantation potentielle proposée par NOUVERGIES.

Madame BOONE précise que l'impact visuel sur le paysage est encore plus important pour la Ferme Saint Nicolas et Saint Frédéric ainsi que la Scierie DELATTRE. Elle souhaite que la Société NOUVERGIES se mette en relation avec ces personnes.

Madame BARBIER informe que l'arbre fruitier offert par ses soins a été planté par l'employé communal rue Jules Verne. Madame BOONE rappelle que l'association « Graines de Liens » a, elle aussi, planté un arbre fruitier au même endroit.

COLIS DES AINES

Monsieur le Maire expose que comme chaque année il y a lieu de remettre aux anciens du village un cadeau de fin d'année sous forme de bons d'achats ou d'une sortie au restaurant. Monsieur BEAUGER, président du comité des fêtes, nous a fait savoir que comme l'an passé l'association participera à hauteur de 50%. Des élus rencontreront les aînés à leur domicile pour qu'ils puissent faire leur choix.

CHOIX DU T.B.I.

Monsieur le Maire rappelle que lors du précédent conseil il avait été demandé de présenter plusieurs devis pour le tableau numérique.

Monsieur FERNANDES présente les devis envoyés par deux sociétés tout en précisant que la société CYNERGIE se déplacera à l'école pour voir si l'appareil existant peut être reparamétré.

Les prix varient de 2900 à 3500 euros selon les capacités techniques et les prestations.

Après analyse technique, Monsieur FERNANDES nous fera la meilleure proposition à retenir, si l'investissement est maintenu.

QUESTIONS DIVERSES

ECOLE

Plusieurs parents et membres du conseil interpellent l'assemblée sur de nombreux dysfonctionnement à l'école. En effet, plusieurs parents ont écrit à l'académie pour différents problèmes et se sont vus répondre que « tout allait bien » .

Parmi les problèmes rencontrés dans la scolarisation :

- Harcèlement scolaire sur certains élèves
- Port de casque anti bruit
- Morosité générale dans l'école.

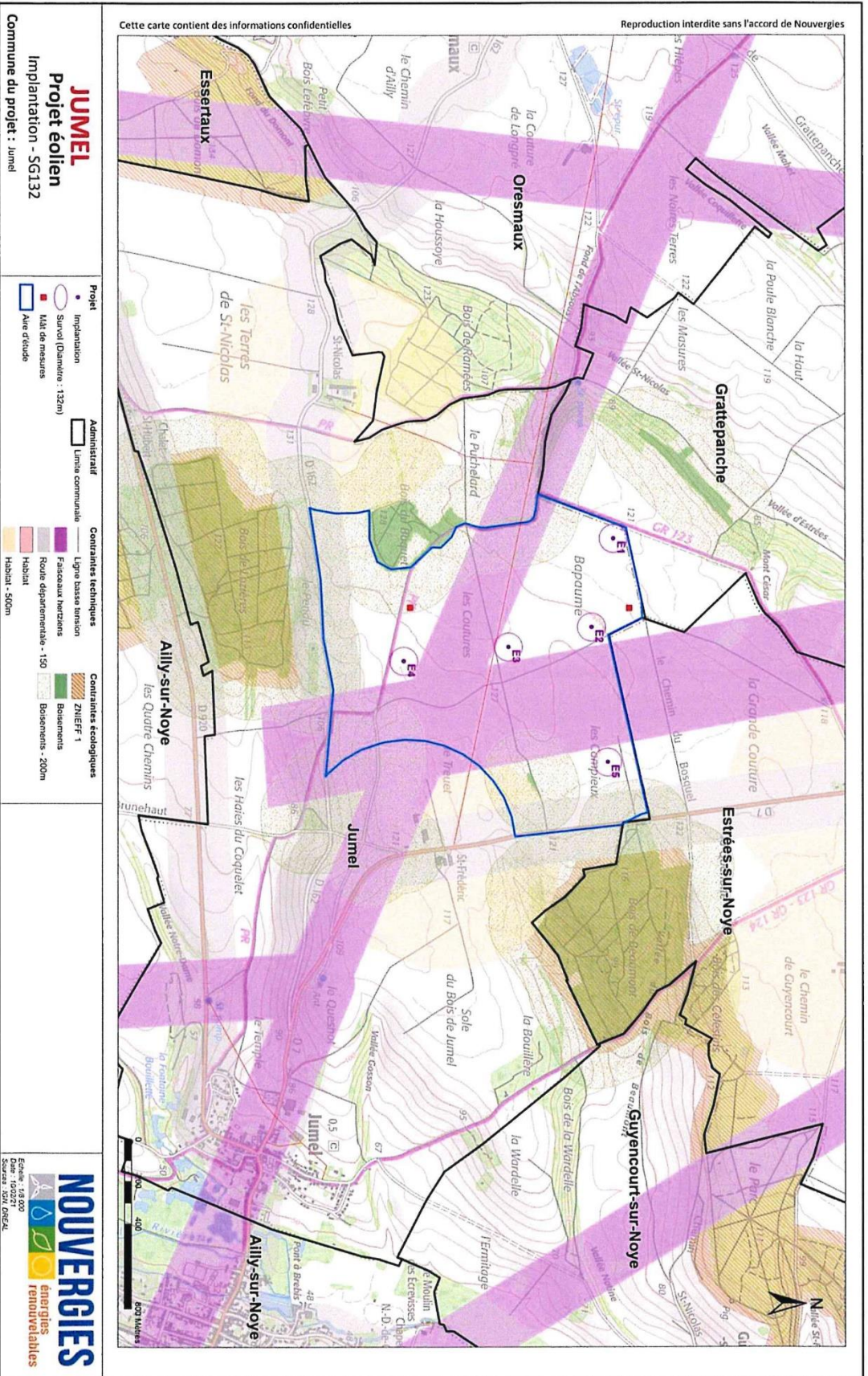
Après débat, le conseil municipal demande à ce que la mairie intervienne auprès de l'inspecteur d'académie afin d'appuyer les requêtes des parents. Monsieur Le Maire prend acte et enverra un courrier à l'académie.

PLAN DE CIRCULATION

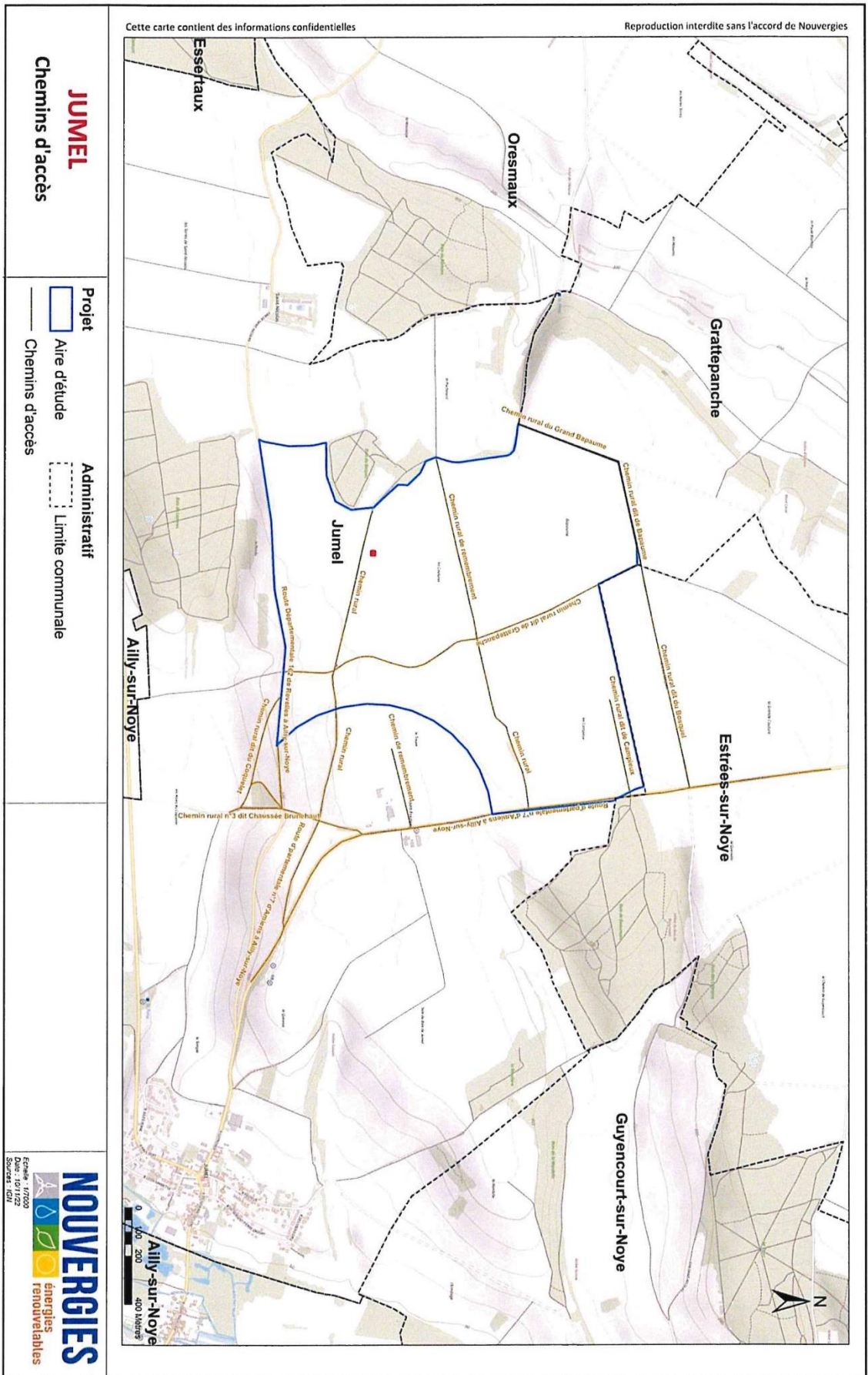
Mesdames DEBUIRE et HAREN demandent à revoir le plan de circulation de la place SADI CARNOT. Après discussion, à défaut de compromis de l'assemblée, le débat est remis à une prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

RAPPEL DES IMPLANTATIONS POTENTIELLES



LES CHEMINS AUTOUR DU PROJET



LE PDL SUR LE DOMAINE COMMUNAL

Reproduction interdite sans l'accord de Nouvergies

Cette carte contient des informations confidentielles



JUMEL Poste de livraison	Projet <input type="checkbox"/> Aire d'étude <input type="checkbox"/> Poste de livraison	Administratif <input type="checkbox"/> Limite communale	 Echelle: 1/1500 Date: 18/02/2022 Scale: 1:500
------------------------------------	---	---	--